

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 27 août 2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

le 3 septembre 2021 à 14 heures 00 – Salle polyvalente de Chasseradès

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 9 juillet 2021
- Donner acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président
- Présentation de la convention portant sur les mesures compensatoires du parc éolien des Taillades
- Création d'une résidence thermique à Bagnols-les-Bains :
 - Choix du mode de gestion et approbation du rapport sur les modes de gestion
 - Usages du rez-de-chaussée du bâtiment principal
 - Validation du pré-programme
- Mise en place de prêts de réaménagement pour l'atelier de la châtaigne et pour le PMR de Bagnols-les-Bains
- Création d'un emploi de conseiller numérique (subventionné)
- Pérennisation d'un emploi d'agent technique territorial
- Participation au projet « Territoires de lac du Massif Central » avec l'association Terres de Vie en Lozère
- Questions diverses

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président,
Jean de LESCURE

